

CM1

Comprendre un avis de modification

Objectif, prérequis et matériel

Savoir comprendre un avis de modification.

Prérequis à vérifier : Faire expliquer le premier exemple. Ajuster la séance au travail déjà mené en classe.

Matériel : Fiche élève et corrigé, Crayon et feuille, Ordinateur ou tablette facultatif

Durée proposée : 75 minutes.

Séance 1 — Découvrir et verbaliser (20 min)

1. Présenter l'objectif : Savoir comprendre un avis de modification.
2. Faire observer cet exemple : Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?
3. Demander comment chercher avant de révéler la réponse.
4. Institutionnaliser : Ces documents sont fictifs et conçus pour l'entraînement. Ils permettent de repérer un horaire, un lieu, une consigne ou une information explicite.
5. Réaliser deux questions du niveau « Je découvre ».

Séance 2 — S'exercer et expliquer (25 min)

1. Rappeler les étapes : Identifie le type de document. / Cherche l'information demandée. / Compare ta réponse à l'indice cité dans le corrigé.
2. Faire produire individuellement quelques réponses du niveau 2.
3. Comparer deux démarches sans nommer les élèves.
4. Travailler un corrigé proposé au niveau 3.
5. Adapter le groupe selon les erreurs effectivement observées.

Séance 3 — Évaluer puis remédier (30 min)

1. Proposer le bilan sans indices et différer la correction.
2. Demander une explication sur un exemple représentatif.
3. Lire le corrigé et reprendre la règle utile.
4. Proposer une nouvelle question sur la même notion.

5. Planifier une courte reprise lors d'une prochaine séance.

Différenciation

Reconnaître une réponse parmi des propositions et utiliser un modèle.

Produire une réponse sans choix lorsque le format le permet.

Vérifier une réponse proposée, la corriger et retrouver sa justification.

Trace écrite

Ces documents sont fictifs et conçus pour l'entraînement. Ils permettent de repérer un horaire, un lieu, une consigne ou une information explicite.

Évaluation et remédiation

Bilan de six questions au maximum, selon la banque, sans correction immédiate ; noter les démarches et pas seulement le total.

Corrigé des exercices

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 1-1

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du lundi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 1.

1. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 10 h

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 1-2

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du mardi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 1.

2. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 10 h

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 1-3

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du mercredi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 1.

3. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 10 h

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 1-4

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du jeudi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 1.

4. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 10 h

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 1-5

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du vendredi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 1.

5. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 10 h

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 1-6

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du samedi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 1.

6. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 10 h

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.